Catégorisation des URLs

Types d'urls relevés :

- Sites d'associations (vers 50%)
- Articles / blog posts (vers 50%)

Je n'ai pas relevé de commentaires d'utilisateurs car ils sont en nombre très petit. Les gens ne s'expriment pas vraiment sur les civic tech sur le web.

Catégorisations :

- Selon le thème : on distingue plusieurs grands thèmes dans la controverse, les plus importants étant par exemple la communication entre élus et citoyens (une quinzaine), la transparence des institutions (une quinzaine -vingtaine) et le pouvoir de décision du peuple (une dizaine). On peut alors facilement réunir la plupart des urls sous un de ces étendards, à part celles qui entrent dans un thème bien spécifique (comme par exemple The Good Lobby). On peut également relever la présence d'articles questionnant l'efficacité des civic tech, et ceux assez nombreux (une dizaine) affirmant que les civic tech doivent travailler avec la démocratie et pas contre elle. On peut également relever les articles touchant à de multiples thèmes (une petite dizaine)
- Selon le poids : on a catégorisé assez arbitrairement le poids des urls selon l'échelle suivante (la syntaxe est : « poids : poids d'un article / rayon d'action d'une association »)
 - o 1: poids réduit / effet très local (commune)
 - o 2 : poids faible / effet à l'échelle d'un département
 - o 3 : poids moyen / effet à l'échelle d'une région
 - o 4 : poids fort / effet à l'échelle nationale
 - o 5 : poids très fort / effet à l'échelle internationale

Le concept de civic tech n'étant pas vraiment encore très répandu ou populaire en France, la plupart des articles et associations se situent entre 2 et 3.

- Selon le type d'url : un site vitrine n'aura pas d'argumentation, sera juste de l'information pure, alors qu'un article aura des arguments pour alimenter un des thèmes de la controverse